



Communiqué de presse des fédérations de la coordination CGT ENGIE (Métallurgie, Construction Bois Ameublement, Mines Energie, Service Publics et Transports) du 1^{er} octobre 2020

L'avenir de SUEZ : ni VEOLIA et encore moins ARDIAN

La coordination CGT ENGIE mandatée par ses 5 fédérations (Métallurgie, Construction Bois Ameublement, Mines Energie, Service Publics et Transports) réaffirme son opposition à une sortie du capital d'ENGIE dans SUEZ comme exprimé dans le communiqué de presse des coordinations d'ENGIE et SUEZ en date du 31 août 2020 et la déclaration faite par l'administrateur salarié parrainé par la CGT, lors du Conseil d'Administration d'ENGIE du mercredi 30 septembre 2020 ci-après.

*« Monsieur le Président,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Chers Collègues.*

La loi Pacte devait ouvrir la voie à un capitalisme des parties prenantes. L'offre lancée par Veolia sur Suez montre que nous en sommes encore bien loin.

Elle devait ouvrir la voie à un capitalisme responsable...or la bataille ponctuée de coups tordus, quelle que soit son issue, montre que pour l'instant, c'est encore une illusion.

Le capitalisme français est encore dominé par les intérêts des seuls actionnaires, d'ailleurs chacune des parties aura repris à l'envie qu'il avait une responsabilité fiduciaire à l'égard de nos actionnaires.

Le désengagement financier lent et inexorable de l'état et une ponction sans précédent à travers les versements de dividendes, des stratégies sans cesse remaniées, je constate une nouvelle fois que ce qui est en jeu est une maximisation des retours financiers et non le développement industriel et le service au public.

J'ai toujours en mémoire les engagements pris autour de cette table lorsque nous avons cédé EPI et BUGNL à propos des engagements sociaux, je ne vous surprendrais donc pas si je vous dit qu'ils ont trahi la confiance des salariés qui ont ensuite connu les pires difficultés pour faire prendre en compte ce fameux engagements, jusqu'au plan de licenciement de l'ensemble des salariés français lancé le lendemain de la date de fin d'engagement. ce qui a fait disparaître un opérateur français significatif et surtout intégré à la chaîne de valeur, dépecé pour nourrir un opérateur anglo-saxon. bel exemple de développement national.

Au moment où l'état engage son plan de relance, il eut été indispensable de tenir compte de l'existence des « parties prenantes ». dans la réflexion autour de Suez, où est le débat avec les salariés de Suez qui se sont même vu refuser un rendez-vous avec le Président d'Engie? où est le débat avec les représentants du personnel qui réclament une réflexion de long terme sur l'organisation du service public de l'eau et des déchets en France? où sont les maires concédants de l'eau qui se sont élevé contre la cession de Suez ? où sont les citoyens usagers et leur besoin d'un service public de l'eau performant et à moindre coût?

L'Etat se doit d'être le garant d'un tel débat public et politique qui pourrait aboutir à construire les outils d'une accélération de la transition énergétique autour d'acteurs comme Engie autour de l'énergie, de l'eau, des

services thermiques et de la propreté. Pour cela, il faut s'en donner le temps et ne pas succomber aux appels à l'urgence et aux diktats financiers d'une OPA agressive.

Que Suez et ses salariés se défendent de leur propre chef par tous les moyens d'expression, de communication et de droit est loin d'être scandaleux, c'est même la moindre des choses. La fonction de ses dirigeants et du conseil d'administration est de gérer l'entreprise « dans son intérêt social », notion gravée pour la première fois par la loi Pacte dans le droit français. Comment peut-on sérieusement affirmer que l'intérêt de la société, personne morale, n'est pas de résister frontalement à ceux de ses associés qui souhaiteraient la démembrer, pour des raisons strictement financières ?

La contradiction la plus flagrante est le fait du président de Veolia, qui d'un côté, s'est bâti depuis plusieurs années l'image d'un partisan acharné de l'éclosion d'un capitalisme responsable appelant à rompre avec le capitalisme financier.

Sous son impulsion, Veolia a très rapidement explicité sa raison d'être, "Ressourcer le monde"

De l'autre, il lance une OPA hostile sur Suez, de surcroît conditionnelle sans que l'on sache qui jugera si les conditions posées sont ou non remplies et qui vise en outre explicitement le démantèlement de sa cible.

A-t-il expliqué les tenants et aboutissants aux salariés de Veolia, qui constituent une évidente partie prenante et pourraient avoir un jour à souffrir des modifications de périmètre imposées par les autorités de la concurrence ?

« Faites ce que je dis et pas ce que je fais. » Capitalisme financier ou capitalisme responsable ?

Il est temps d'aligner le discours et la pratique et, sur des sujets aussi décisifs, de sortir de l'ambiguïté du « en même temps ».

Les OPA hostiles devraient être combattues notamment par des éléments de défense ancrés dans la loi. Quand complétera-t-on à cette fin la loi Pacte ?

En attendant, l'Etat est dans cette affaire, depuis l'origine et de façon répétée, l'acteur décisif.

Va-t-il entériner, accompagner et recueillir les fruits de la première OPA hostile du « nouveau monde » ?

Vous comprenez mes chères collègues que je n'approuve pas cette cession de nos parts de SUEZ à VEOLIA. »

CONTACTS PRESSE :

Fédération CGT des Services publics - Damien MARTINEZ : 06 18 48 7211/06 50 31 42 51

Fédération CGT Nationale Mines Énergie - Frédéric BEN : 06 69 45 39 24

Fédération CGT des Transports - Fabrice MICHAUD : 06 65 58 05 29